
COMMUNIQUE DE PRESSE

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

Suspension d'installation de box vitrés La Conférence des bâtonniers salue la décision

La Conférence des bâtonniers se félicite de l'annonce de **la suspension du programme d'installation de box vitrés** dans les Palais de Justice.

La direction des services judiciaires a confirmé, ce jour, la décision du Garde des Sceaux, Madame Nicole Belloubet de suspendre le programme d'installation de caches vitrés dans les Palais de Justice et de demande d'évaluation du dispositif dans les tribunaux où il a été mis en place.

La Conférence qui a œuvré, aux côtés des bâtonniers, pour cette suspension, se félicite d'avoir été entendu par la Chancellerie et salue cette décision.

Le bâtonnier Frank Natali, ancien président de la Conférence des bâtonniers, qui est plus particulièrement intervenu sur ce sujet a qualifié cette décision de « mesure de sagesse qui met fin à une atteinte aux droits de la défense ».

La Conférence des bâtonniers rappelle **son attachement à la défense des libertés collectives et individuelles qui fondent notre démocratie au sein d'un Etat de droit.**

Contact presse

Sophie Biri Julien

Responsable des relations avec la presse et les pouvoirs publics

Adresse électronique : sbirijulien@conferencedesbatonniers.com

Téléphone : 01 44 41 99 19

A propos de la Conférence des bâtonniers

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créé il y a plus de cent dix ans, la Conférence des Bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des Barreaux. La Conférence parce qu'elle est la réunion volontaire des Bâtonniers incarne l'ordinalité en mouvement.
